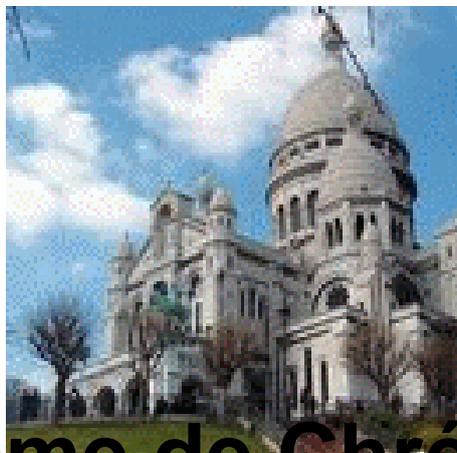


<http://pelerinagesdefrance.fr/Notre-Dame-de-Chretiente-de-Paris-a-Chartres-3976>



Notre-Dame de Chrétienté de Paris à Chartres

- Pèlerinages à Notre-Dame - N-D de Chartres -



Date de mise en ligne : lundi 27 décembre 2021

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Pèlerinage Notre-Dame de Chrétienté de Paris à Chartres Les 4, 5 et 6 juin 2022 « Sacré Coeur, espoir et salut des nations »

Le 40e pèlerinage Notre-Dame de Chrétienté, de Paris à Chartres, se déroulera les 4, 5 et 6 juin 2022. Il aura pour thème « Sacré Coeur, espoir et salut des nations ».

Des voeux avec Jean de La Fontaine et Jean Madiran

« Ne perdons pas espoir, nous sommes des pèlerins de chrétienté. Nous savons marcher dans le vent et la pluie en chantant et priant pour le salut de nos âmes, nos familles, nos patries et pour l'Eglise bien sûr, avec au premier rang le Saint Père.

Le doux temps de l'Avent est troublé par des flots de sanctions, restrictions, interdictions tombant sur les fidèles attachés au rite tridentin. Après Traditionis Custodes, un nouveau texte d'une dureté exceptionnelle a été diffusé par la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements le 18 décembre 2021.

Faire disparaître la messe tridentine, restreindre la réception des sacrements et supprimer les traditionalistes par la même occasion, est devenu la priorité d'un pontificat qui se voulait avant tout miséricordieux.

... Un Loup quelque peu clerc prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
Manger l'herbe d'autrui ! quel crime abominable !
Rien que la mort n'était capable
D'expier son forfait : on le lui fit bien voir.
Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

En 1970, Jean Madiran avait rappelé dans le numéro de mars de la revue Itinéraires les cinq lignes directrices inspirant l'action catholique, texte d'une grande actualité.

1. La confusion et l'anarchie généralisée qui ont accompagné et suivi Vatican II relèvent de l'autorité suprême de l'Eglise : quelles que soient les raisons de sa temporisation, de son abstention, de son absence ou de son collapsus, aucune initiative particulière n'est en mesure d'y suppléer ou n'a qualité pour le faire. Rien ni personne ne peut remplacer la succession apostolique et la primauté du Siège romain, ni s'y substituer.

Les détenteurs de cette succession et de cette primauté ont pu déjà, comme le montre l'histoire de l'Eglise, connaître toutes sortes de faiblesses et commettre plusieurs sortes de crimes, brûler Jeanne d'Arc, hésiter et louvoyer inutilement devant la Réforme protestante et devant la Révolution française, mais ce qui relève spécifiquement de leur charge, personne ne peut le faire à leur place, personne qu'eux-mêmes aujourd'hui ou demain leurs successeurs.

Aujourd'hui et demain comme hier et toujours, nous nous en remettons pour le jugement souverain à la succession apostolique et à la primauté du Siège romain.

" Nous n'avons besoin de rien ni de personne, sauf de la grâce de Dieu qui ne fait pas défaut, nous n'avons besoin d'aucune autorisation préalable pour rejeter tout ce qui nous est proposé ou imposé, par qui que ce soit, de contraire à la loi naturelle et à la doctrine révélée telles qu'elles ont été définies par l'Eglise.

Ce second point n'enlève rien au point précédent ; le premier point n'atténue en rien celui-ci.

Nous refusons de nous séparer de l'Eglise, de nous en laisser séparer, de suivre ceux qui s'en séparent, quel que soit leur rang hiérarchique : leurs personnes ne relèvent pas de notre jugement, mais nous ne sommes plus soumis à une autorité quelle qu'elle soit dans la mesure où elle déclare son intention de se séparer, et où elle prouve son intention par ses actes.

" Nous engageons instamment ceux qui sont en communion avec nous sur le point 1 et sur le point 2 ci-dessus à s'organiser temporellement pour ne pas demeurer isolés dans le malheur, dans la contradiction et dans la lutte : c'est-à-dire que nous les engageons à concerter et coordonner leur entr'aide réciproque et leur défense mutuelle.

Cette organisation temporelle n'a pas d'autorité pour édicter ou rédiger un catéchisme, elle n'y prétend pas, elle s'arme de catéchismes certainement catholiques et les fait connaître, elle encourage et elle aide leur étude ; son premier but et son activité essentielle étant l'entr'aide réciproque, l'auto-défense mutuelle des familles et des écoles.

" Le clergé catholique est administrativement pris à la gorge par toutes sortes de mesures plus ou moins arbitraires.

N'allons pas, dans cette situation, demander à nos prêtres des initiatives publiques qui les désigneraient sans nécessité à la persécution : nous arriverions ainsi à les faire déplacer, suspendre, interdire les uns après les autres.

Pour qu'ils puissent continuer leur ministère sacerdotal, c'est à nous de les couvrir, de les protéger, bientôt peut-être de les cacher. Ne les mettons pas en avant, mais autant que possible à l'abri.

Nous avons besoin du prêtre : il faut donc éviter que ses pouvoirs lui soient canoniquement retirés ; il ne faut pas l'exposer imprudemment à cet assassinat spirituel. Sous la Révolution française, il fallait dissimuler le prêtre aux pourvoyeurs de la guillotine. Sous le règne de l'apostasie immanente, il faut le dérober aux sicaires du meurtre canonique.

" Le devoir de chaque chrétien est de refuser l'apostasie, d'en combattre les idées et les entreprises, à la condition de le faire à sa place et sans en sortir.

Les moines prient et travaillent.
Les prêtres prêchent et donnent les sacrements.
Les familles élèvent leurs enfants.
Les professeurs enseignent.
Les écrivains écrivent et publient.

Chacun déterminé à vivre et mourir en chrétien quoi qu'il arrive. Chacun mobilisé sur place par son devoir d'état : la défense de la foi étant aujourd'hui le premier devoir d'état dans tous les états de vie.

Beaucoup, et surtout des prêtres, subissant déjà une sorte de martyre : avec la grâce de Dieu, sans haine pour les persécuteurs.

Mais, dans le combat de la foi, sans faire de cadeaux aux suppôts du mensonge.
Et hardiment, à la française, sous la bannière de sainte Jeanne d'Arc.

Jean Madiran écrivait ces lignes peu de temps après la promulgation le 3 avril 1969 du nouveau rite de la messe par la Consitution Missale Romanum. Dans ce même numéro Jean Madiran commentait le Bref Examen critique de la nouvelle messe, toujours d'actualité dans nos temps troublés. Rappelons que le 3 septembre 1969, deux cardinaux, Alfred Ottaviani (ancien préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi) et Antonio Bacci, adressaient au pape Paul VI un bref examen critique au sujet des graves déviations du nouveau rite de la messe qui, alertaient-t-ils, « s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la Sainte Messe ».

Plus de cinquante années ont passé, en dépit des efforts de Jean-Paul II et Benoît XVI pour ramener la paix dans les coeurs et les esprits, les persécutions à nouveau recommencent.

Laissons à la hiérarchie actuelle la responsabilité d'avoir rallumé cette guerre et troublé les consciences. Espérons et prions pour que nos évêques trouvent le courage de la charité et la prudence dans l'exécution de ces instructions.

Le pèlerinage traditionnel de chrétienté a traversé bien des épreuves ces dernières décennies. Il traversera avec la grâce de Dieu cette nouvelle épreuve. Nous n'avons pas peur, nous sommes prêts à transformer notre engagement en combat.

Nous attendons avec impatience de comprendre ce que nous faisons de mal à vouloir transmettre la foi à nos enfants dans une Eglise qui connaît un dramatique problème de transmission. En quoi ne sommes-nous plus en communion parce que nous voulons rester fidèles aux promesses de notre baptême ?

Ne perdons pas espoir, nous sommes des pèlerins de chrétienté. Nous savons marcher dans le vent et la pluie en chantant et priant pour le salut de nos âmes, nos familles, nos patries et pour l'Eglise bien sûr, avec au premier rang le Saint Père.

Chers amis pèlerins, peut-être vous demandez-vous comment nous aider aujourd'hui ?
Nous vous encourageons à écrire une lettre au Saint Père dans le cadre de la belle initiative de La Voie Romaine (voir le site lavoieromaine.com) .

Le moyen le plus efficace et le plus simple pour aider Notre-Dame de chrétienté est d'être très nombreux au prochain pèlerinage, les 4, 5 et 6 juin 2022. Pour notre quarantième anniversaire, venez prier Notre-Dame,

venez entourer les prêtres, séminaristes, religieux qui ont donné leur vie pour le Seigneur et nous accompagnent depuis si longtemps. Si vous ne pouvez venir physiquement, inscrivez-vous dans le chapitre des Anges gardiens. Que pas un ami de Notre-Dame de chrétienté ne manque à la Pentecôte de l'année prochaine !

Joyeux Noël à tous !

Sainte et heureuse année 2022 !

Notre-Dame de la Sainte Espérance, convertissez-nous ! »

Jean de Tauriers

Site à consulter

[ND Chrétienté](#)